# CONDITIONS GENERALES DE VENTE (STAGE ET BIPLACE) - INTERNET

## ARTICLE 1 - Champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent, sans restriction ni réserve à tout achat des services stages ou de vols en parapente proposés par l'Entreprise Individuelle Sébastien HARRE aux consommateurs et Clients non professionnels. l'Entreprise Individuelle Sébastien HARRE intervient au nom des moniteurs de parapente réalisant les prestations vendues au sein de la structure appelée Altitude parapente.

Les produits sont ceux proposés à la vente par le Vendeur sur le site Internet www.altitudeparapente.fr. Les présentes conditions générales de vente précisent notamment les conditions de commande, de paiement, de livraison et de gestion des éventuels retours des Produits commandés par les Clients. Les Produits proposés à la vente sur le site Internet www.altitudeparapente.fr sont les suivants :

- Stages débutants
- Stages intermédiaires et confirmés
- Vols découverte et baptême

Pour tous les stagiaires encadrés au sein de l'école Altitude parapente Sébastien HARRE, le Prestataire est obligé de prendre une Licence FFVL et RCA (responsabilité aérienne) . Le Vendeur peut néanmoins proposer une assurance complémentaire gérée par la Fédération française de vol libre et dont le détail figure sur leur site internet (ffvl.fr).

Toute autorisation de vol en stage est soumise à la validation du moniteur et fonction de la progression de l'apprentissage du Client.

Le matériel est mis à disposition par le Prestataire. Toute perte ou dégradation sera de la responsabilité du Client.

Pour les stages initiation, le contrat est : « réalisation d'au moins un grand vol suivant la météo et progression de la personne. Possibilité d'avoir et de remboursement d'une partie du stage si objectif non atteint.

Pour les stages plus avancés, le programme est adapté en fonction des conditions météorologiques et aucun nombre de vols n'est garanti au terme du stage. En fin de semaine, le tarif peut être revu en cas de mauvaise météo.

Pour les vols biplaces, les temps de vol sont donnés à titre indicatif et le lieu d'atterrissage n'est pas garanti (atterrissage officiel ou repose au décollage ou choix d'un terrain en sécurité si changement de météo).

Le vol biplace peut être refusé par le moniteur en fonction des conditions de sécurité. Dans cette hypothèse, il faudra se reporter sur les articles « force majeure »

Le Client devra avoir une tenue adaptée comme spécifié sur le site internet. Le Client devra donner préalablement au vol tout renseignement utile sur son état de santé ou toute précaution à prendre pendant le vol pour que celui-ci se passe dans les meilleures conditions. Les conditions requises sont spécifiées sur le site de la Fédération française de vol libre (ffvl.fr).

Les coordonnées du Vendeur sont les suivantes :

Entreprise Individuelle Sébastien HARRE

Altitude parapente 2 chemin des lavandières

43150 LAUSSONNE

Les présentes Conditions générales de vente s'appliquent à l'exclusion de toutes autres conditions, et notamment celles applicables pour les ventes en magasin ou au moyen d'autres circuits de distribution et de commercialisation.

Ces Conditions Générales de Vente sont accessibles à tout moment sur le site Internet www.altitudeparapente.fr et prévaudront, le cas échéant, sur toute autre version ou tout autre document contradictoire.
Le Client déclare avoir pris connaissance des présentes Conditions Générales de Ventes et les avoir acceptées en cochant la case prévue à cet effet avant la mise en œuvre de la procédure de commande en ligne ainsi que des conditions générales d'utilisation du site internet www.altitudeparapente.fr

Ces Conditions Générales de Vente pouvant faire l'objet de modifications ultérieures, la version applicable à l'achat du Client est celle en vigueur sur le site internet à la date de passation de la commande.
Sauf preuve contraire, les données enregistrées dans le système informatique du Vendeur constituent la preuve de l'ensemble des transactions conclues avec le Client.

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, le Client dispose, à tout moment, d'un droit d'accès, de rectification, et d'opposition à l'ensemble de ses données personnelles en écrivant, par courrier et en justifiant de son identité, à l’adresse du Vendeur.

La validation de la commande par le Client vaut acceptation sans restriction ni réserve des présentes Conditions Générales de Vente.

Le Client reconnaît avoir la capacité requise pour contracter et acquérir les Prestations proposées sur le site internet www.altitudeparapente.fr

**ARTICLE 2 – Commandes**

Il appartient au Client de sélectionner sur le site internet www.altitudeparapente.fr les Services qu'il désire commander, selon les modalités suivantes :

Processus d'achat d'un bon cadeau

- Acceptez les CGV, validez et passer au paiement CB ou chèque
- Remplir le champ « Nom » du bénéficiaire
- Remplir le champ « Prénom » du bénéficiaire
- Cocher le champ « baptême »
- Choisir de cocher ou non « option vidéo »
- Choisir de cocher « envoi du bon par courrier » ou « envoi du bon par email »

Processus d'achat d'un stage

- Remplir les coordonnées de la personne (nom, prénom, adresse)
- Indiquer le poids de la personne
- Choisir la date
- Cocher acompte pour stage 120€
- Acceptez les CGV, validez et passer au paiement

Les informations contractuelles sont présentées en langue française et font l'objet d'une confirmation au plus tard au moment de la validation de la commande par le Client.

Les offres de services sont valables tant qu'elles sont visibles sur le site, dans la limite des stocks disponibles.
Sauf exception, la vente ne sera considérée comme définitive qu'après l'envoi au Client de la confirmation de l'acceptation de la commande par le Vendeur par courrier électronique et après encaissement par celui-ci de l'intégralité du prix.

Pour les commandes passées exclusivement sur internet, l'enregistrement d'une commande sur le site du Prestataire est réalisé lorsque le Client accepte les présentes Conditions Générales de Vente en cochant la case prévue à cet effet et valide sa commande. Le Client a la possibilité de vérifier le détail de sa commande, son prix total et de corriger d'éventuelles erreurs avant de confirmer son acceptation (article 1127-2 du Code Civil). Cette validation implique l'acceptation de l'intégralité des présentes Conditions Générales de Vente et constituent une preuve du contrat de vente.

Il appartient donc au Client de vérifier l'exactitude de la commande et de signaler immédiatement toute erreur.

Toute commande passée sur le site internet www.altitudeparapente.fr constitue la formation d'un contrat conclu à distance entre le Client et le Vendeur.

Le Vendeur se réserve le droit d'annuler ou de refuser toute commande d'un Client avec lequel il existerait un litige relatif au paiement d'une commande antérieure.

Le Vendeur se réserve le droit de refuser les commandes d'un même Service en quantités importantes.

Pour les vols biplaces, le Service peut être acheté directement sous forme d'un bon cadeau utilisable un an soit d'un bon cadeau mentionnant une date.

Pour ces vols l'achat peut également se faire soit directement en magasin ou sur notre site internet www.altitudeparapente.fr

**ARTICLE 3 - Tarifs**

Les Services sont fournis aux tarifs en vigueur figurant sur le site Internet www.altitudeparapente.fr, lors de l'enregistrement de la commande par le Vendeur. Les prix sont exprimés en Euros en TTC (les stages et biplaces ne sont pas soumis à TVA)

Les tarifs tiennent compte d'éventuelles réductions qui seraient consenties par le Vendeur sur le site internet www.altitudeparapente.fr

Ces tarifs sont fermes et non révisables pendant leur période de validité, telle qu'indiqué sur le site internet www.altitudeparapente.fr, le Vendeur se réservant le droit, hors cette période de validité, de modifier les prix à tout moment.

Pour les stages, le paiement correspond à un dépôt d'arrhes de 240 euros. Ces arrhes ne peuvent être remboursés que si l'annulation est réalisée par Sébastien HARRE. En cas d'annulation du client, les arrhes seront remboursées qu'au cas où l'annulation intervient au moins 15 jours avant le stage.

Pour les autres produits, le paiement demandé au Client correspond au montant total de l'achat, y compris les frais.

**Pour les bons cadeaux**, aucun remboursement de peut être demandé. Par contre, les bons cadeaux ne sont pas nominatifs et peuvent être cédés ou offerts. Suivant la météo ceux-ci peuvent également être décalés sur la saison suivante.

Pour les achats sur internet, la facture est validée immédiatement et automatiquement, par notre service Paypal. Si besoin une facture peut vous être envoyé sur simple demande par mail à info@altitudeparapente.fr

**ARTICLE 4 - Conditions de paiement**

Le paiement doit être réalisé lors de la commande en ligne par l'Acheteur. A aucun moment, les sommes versées ne pourront être considérées comme des arrhes ou des acomptes.

Toutes les commandes sont payables en euros, toutes taxes et contributions obligatoires comprises.

Pour régler sa commande, l'Acheteur dispose des modes de règlement suivants : carte bancaire, paypal dans les conditions détaillées ci-dessous.

Les cartes bancaires acceptées sur le Site Internet www.altitudeparapente.fr via le service paypal sont les suivantes : Carte Bleue, Visa, et Master Card.

L'Acheteur garantit à Sébastien HARRE qu'il dispose des autorisations nécessaires pour utiliser le mode de règlement qu'il aura choisi pour sa commande, lors de l'enregistrement de son bon de commande.

Sébastien HARRE se réserve le droit de suspendre ou d'annuler toute exécution d'une commande et/ou livraison, quelle que soit sa nature et niveau d'exécution, en cas de défaut de paiement ou paiement partiel de toute somme qui serait due par l'Acheteur, en cas d'incident de paiement, ou en cas de fraude ou tentative de fraude relative à l'utilisation du Site Internet www.altitudeparapente.fr.

Des pénalités d'un montant égal au taux d'intérêt légal majoré de cinq points sont applicables de plein droit aux montants impayés à l'issue d'un délai de dix jours suivant la date de règlement ou dès notification du rejet de paiement bancaire pour tout autre moyen de paiement. La livraison de toute nouvelle commande pourra être suspendue en cas de retard de paiement ou de paiement partiel d'une précédente commande et ce nonobstant les dispositions des présentes.

Sébastien HARRE se réserve le droit de demander une photocopie de la carte d'identité et/ou le cas échéant de la carte bancaire (recto uniquement) de l'Acheteur pour tout paiement par carte bancaire.

Dans le cadre de la lutte contre les fraudes sur Internet, les informations relatives à votre commande pourront être transmises à tout tiers habilité par la loi ou désigné par Sébastien HARRE aux seules fins de vérification de l'identification de l'Acheteur de la validité de la commande, du mode de règlement utilisé et de la livraison envisagée.

Lorsqu'un moyen de paiements est délivré par un établissement bancaire, seuls sont acceptés par Sébastien HARRE les moyens délivrés par un établissement bancaire ou financier habilité à exercer en France.

Afin d'assurer la sécurité du paiement par carte bancaire, l'Acheteur devra transmettre à Sébastien HARRE le cryptogramme visuel (CVV) figurant au verso de la carte bancaire utilisée par l'Acheteur.

Sébastien HARRE utilise un outil de paiement sécurisé dénommé Paypal. La sécurité du paiement repose sur l'authentification de l'Acheteur et sur la confidentialité de l'intégralité des données..

**ARTICLE 5 – Fourniture des Prestations**

Les Services commandés par le Client sont fournis dans la mesure du possible à la date indiquée et sélectionnée par le Client.

A défaut, le Prestataire pourra proposer à son choix, pour les stages, une prolongation ou un remboursement. Pour les vols biplaces une autre date ou un bon cadeau seront proposés.

**ARTICLE 6 - Droit de rétractation**

Le Client dispose, conformément à la loi d'un délai de rétractation de 14 jours à compter de la conclusion du contrat pour exercer son droit de rétractation auprès du Prestataire et annuler sa commande, sans avoir à justifier de motifs ni à payer de pénalité, à fin d'échange ou de remboursement, sauf si l'exécution des prestations a commencé, avec l'accord du Client, avant la fin du délai de rétractation.

Le droit de rétractation peut être exercé par mail grâce à un formulaire de rétractation et également par mail à info@altitudeparapente.fr, auquel cas un accusé de réception sur un support durable sera immédiatement communiqué au Client par le Prestataire, ou de toute autre déclaration, dénuée d'ambiguïté, exprimant la volonté de se rétracter et notamment par courrier postal adressé au Prestataire soit par courrier ou par mail mentionnant la commande concernée par cette rétractation.

En cas d'exercice du droit de rétractation dans le délai susvisé, seul le prix des Services commandés est remboursé.

Le remboursement des sommes effectivement réglées par le Client sera effectué dans un délai maximum de 1 mois au plus tard à compter de la réception, par le Prestataire, de la notification de la rétractation du Client.

Passé ce délai, tout désistement moins de trois semaines avant la date ou la période sélectionnée ne pourra entrainer de remboursement.

Les Prestations commandées à moins de 14 jours par le Client ne bénéficieront pas du droit de rétractation.

Ces dernières Prestations seront donc conclues de façon définitive dès la passation de la commande par le Client selon les modalités précisées aux présentes Conditions générales de Vente.

En cas de refus du client de décoller sur le site d’envol, la Prestation sera remboursée pour les enfants de moins de 14 ans. Pour tout autre client, la Prestation restera entièrement due.

Pour les enfants, un contrôle de volonté sera effectué hors la présence des parents.

**ARTICLE 7 - Responsabilité du Prestataire - Garantie**

Le Prestataire garantit, conformément aux dispositions légales et sans paiement complémentaire, le Client, contre tout défaut de conformité ou vice caché, provenant d'un défaut de conception ou de réalisation des Services commandés dans les conditions et selon les modalités définies en annexe aux présentes Conditions Générales de Vente.

Afin de faire valoir ses droits, le Client devra informer le Prestataire, par écrit, de l'existence des vices ou défauts de conformité dans un délai maximum de 3 jours à compter de la fourniture des Services.

Le Prestataire remboursera ou rectifiera ou fera rectifier (dans la mesure du possible) les services jugés défectueux dans les meilleurs délais. Le remboursement s'effectuera par chèque au nom et prénom de l'acheteur déduction des frais bancaires Paypal si règlement par ce moyen de payement.

La garantie du Prestataire est limitée au remboursement des Services effectivement payés par le Client et le Prestataire ne pourra être considéré comme responsable ni défaillant pour tout retard ou inexécution consécutif à la survenance d'un cas de force majeure habituellement reconnu par la jurisprudence française.

Les Services fournis par l'intermédiaire du site Internet www.altitudeparapente.fr du Prestataire sont conformes à la réglementation en vigueur en France. La responsabilité du Prestataire ne saurait être engagée en cas de non-respect de la législation du pays dans lequel les Services sont fournis, qu'il appartient au Client, qui est seul responsable du choix des Services demandés, de vérifier.

**ARTICLE 8 - Informatiques et Libertés**

En application de la loi 78-17 du 6 janvier 1978, il est rappelé que les données nominatives qui sont demandés au Client sont nécessaires au traitement de sa commande et à l'établissement des factures, notamment.
Ces données peuvent être communiquées aux éventuels partenaires du Vendeur chargés de l'exécution, du traitement, de la gestion et du paiement des commandes.

Le traitement des informations communiquées par l'intermédiaire du site internet www.altitudeparapente.fr a fait l'objet d'une déclaration auprès de la CNIL.

Le Client dispose, conformément aux réglementations nationales et européennes en vigueur d'un droit d'accès permanent, de modification, de rectification et d'opposition s'agissant des informations le concernant.

Ce droit peut être exercé dans les conditions et selon les modalités définies sur le site internet www.altitudeparapente.fr

**ARTICLE 9 - Propriété intellectuelle**

Le contenu du site internet www.altitudeparapente.fr est la propriété du Vendeur et de ses partenaires et est protégé par les lois françaises et internationales relatives à la propriété intellectuelle.

Toute reproduction totale ou partielle de ce contenu est strictement interdite et est susceptible de constituer un délit de contrefaçon.

En outre, Le Vendeur reste propriétaire de tous les droits de propriété intellectuelle sur les photographies, présentations, études, dessins, modèles, prototypes, etc, réalisés (même à la demande du Client) en vue de la fourniture des Services au Client. Le Client s'interdit donc toute reproduction ou exploitation des dites études, dessins, modèles et prototypes, etc, sans l'autorisation expresse, écrite et préalable du Vendeur qui peut la conditionner à une contrepartie financière.

**ARTICLE 10 - Imprévision**

En cas de changement de circonstances imprévisibles lors de la conclusion du contrat, conformément aux dispositions de l'article 1195 du Code civil, la Partie qui n'a pas accepté d'assumer un risque d'exécution excessivement onéreuse ou dangereuse peut demander une renégociation du contrat à son cocontractant.

**ARTICLE 11 - Exécution forcée en nature**

En cas de manquement de l'une ou l'autre des Parties à ses obligations, la Partie victime de la défaillance dispose du droit de requérir l'exécution forcée en nature des obligations découlant des présentes. Conformément aux dispositions de l'article 1221 du Code civil, le créancier de l'obligation pourra poursuivre cette exécution forcée après une simple mise en demeure, adressée au débiteur de l'obligation par lettre recommandée avec accusé de réception demeurée infructueuse, sauf si celle-ci s'avère impossible ou s'il existe une disproportion manifeste entre son coût pour le débiteur et son intérêt pour le créancier.

**ARTICLE 12 - Force majeure**

Les Parties ne pourront être tenus pour responsables si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une quelconque de leurs obligations, telles que décrites dans les présentes découle d'un cas de force majeure, au sens de l'article 1218 du Code civil et notamment de conditions de sécurité ou météorologiques non acceptables au regard du moniteur en charge du stage ou du vol concerné.

La partie constatant l'événement devra sans délai informer l'autre partie de son impossibilité à exécuter sa prestation et s'en justifier auprès de celle-ci. La suspension des obligations ne pourra en aucun cas être une cause de responsabilité pour non-exécution de l'obligation en cause, ni induire le versement de dommages et intérêts ou pénalités de retard.

L'exécution de l'obligation est suspendue pendant toute la durée de la force majeure si elle est temporaire et ne dépasse pas une durée d’une journée. Par conséquent, dès la disparition de la cause de la suspension de leurs obligations réciproques, les parties feront tous leurs efforts pour reprendre le plus rapidement possible l'exécution normale de leurs obligations contractuelles. Si l'empêchement est définitif ou dépasse une durée d’une journée, les présentes seront purement et simplement résolues sauf à convenir d’une autre date ou période.

**ARTICLE 13 - Résolution du contrat**

La Partie victime d’une défaillance pourra, nonobstant la clause Résolution pour manquement d'une partie à ses obligations figurant ci-après, en cas d'inexécution suffisamment grave de l'une quelconque des obligations incombant à l'autre Partie, notifier par tout moyen à la Partie Défaillante, la résolution fautive des présentes, y compris le jour du stage ou du vol et ce en application des dispositions de l'article 1224 du Code civil.

Il est expressément convenu entre les Parties que le débiteur d'une obligation de payer aux termes de la présente convention, sera valablement mis en demeure par

la seule exigibilité de l'obligation, conformément aux dispositions de l'article 1344 du Code civil.

**ARTICLE 14 - Droit applicable - Langue**

Les présentes Conditions Générales de Vente et les opérations qui en découlent sont régies et soumises au droit français.

Les présentes Conditions Générales de Vente sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues étrangères, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

**ARTICLE 15 - Litiges**

Tous les litiges auxquels les opérations d'achat et de vente conclues en application des présentes conditions générales de vente pourraient donner lieu, concernant tant leur validité, leur interprétation, leur exécution, leur résiliation, leurs conséquences et leurs suites et qui n'auraient pu être résolues entre le vendeur et le client seront soumis aux tribunaux compétents dans les conditions de droit commun.

Le Client est informé qu'il peut en tout état de cause recourir à une médiation conventionnelle, notamment auprès de la Commission de la médiation de la consommation (C. consom. art. L 612-1) ou auprès des instances de médiation sectorielles existantes ou à tout mode alternatif de règlement des différends (conciliation, par exemple) en cas de contestation.

**ARTICLE 16 - Information précontractuelle - Acceptation du Client**

Le Client reconnaît avoir eu communication, préalablement à la passation de sa commande et à la conclusion du contrat, d'une manière lisible et compréhensible, des présentes Conditions Générales de Vente et de toutes les informations listées à l'article L 221-5 du Code de la consommation et notamment les informations suivantes :

- les caractéristiques essentielles de la Prestation, compte tenu du support de communication utilisé et de la Prestation concernée ;

- le prix des Prestations et des frais annexes ;

- en l'absence d'exécution immédiate du contrat, la date ou le délai auquel le Prestataire s'engage à réaliser la Prestation sauf les cas évoqués ;

- les informations relatives à l'identité du Prestataire, du syndicat des moniteurs, à leurs coordonnées postales, téléphoniques et électroniques, et à leurs activités, si elles ne ressortent pas du contexte,

- les informations relatives aux garanties légales et contractuelles et à leurs modalités de mise en oeuvre ;

- les fonctionnalités du contenu numérique et, le cas échéant, à son interopérabilité ;

- la possibilité de recourir à une médiation conventionnelle en cas de litige ;

- les informations relatives au droit de rétractation (existence, conditions, délai, modalités d'exercice de ce droit et formulaire type de rétractation), aux frais de renvoi des Produits, aux modalités de résiliation et autres conditions contractuelles importantes ;

- les moyens de paiement acceptés.

Le fait pour une personne physique (ou morale), de commander sur le site Internet www.altitudeparapente.fr emporte adhésion et acceptation pleine et entière des présentes Conditions Générales de Vente et obligation au paiement des Prestations commandées, ce qui est expressément reconnu par le Client, qui renonce, notamment, à se prévaloir de tout document contradictoire, qui serait inopposable au Vendeur.

ANNEXE I

- **Formulaire de rétractation**

Le présent formulaire doit être complété et renvoyé uniquement si le Client souhaite se rétracter de la commande passée sur www.altitudeparapente.fr sauf exclusions ou limites à l'exercice du droit de rétractation suivant les Conditions Générales de Vente applicables.

A l'attention de

Mr Sébastien HARRE

Altitude parapente 2 chemin des Lavandières

43150 LAUSSONNE

Je notifie par la présente la rétractation du contrat portant sur la commande des prestations de service ci-dessous :

- Commande du (Date) :

- Numéro de la commande : .....

- Nom du Client : .....

- Adresse du Client : .....

Signature du Client (uniquement en cas de notification du présent formulaire sur papier) :